



Été 2026 : La Mairie de La Chapelle Des Marais recrute ses saisonniers au service des espaces verts

La Chapelle des Marais, commune de Loire-Atlantique de 4 619 habitants située dans le Parc Naturel Régional de Brière et rattachée à la CARENE (Communauté d'Agglomération de la région Nazairienne) recrute ses saisonniers au service des espaces verts, à temps complet 35h.

Sous l'autorité directe du responsable du service des espaces verts :

Vous aurez pour missions :

MISSIONS PRINCIPALES	ACTIVITÉS CORRESPONDANTES
Espaces verts	- Réaliser les travaux d'entretien courant des espaces verts communaux. - Participer à l'entretien spécifique des équipements sportifs et du mobilier urbain. - Participer aux opérations de désherbage, de voirie, tonte, tailles et suivi de la propreté. - Arrosage des massifs - Effectuer certaines opérations de manutention (participation aux fêtes et manifestations, événements communaux). - Participer ponctuellement à des renforts dans les autres services

Temps de travail : 35h

Rémunération : Smic (12.02 € brut de l'heure) droit à RTT : 2 par mois.

Conditions du poste : Avoir 18 ans et être titulaire du permis de conduire.

Comment postuler :

Adressez votre candidature (lettre de motivation + CV), avant le 17/04/2026 à :

- Monsieur le Maire – 16, rue de la Brière – 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS
- Ou par mail à : rh@lachapelledesmarais.fr